ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de meubles de maison, etc.; et droit d'occupation

Charles Maher vs Paul W. Rousset.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 96.019.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, MERCREDI, le 6 septembre 1911, à 10:30 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Dans mon entrepôt No 2105 rue Decatur, entre Champs-Elysees et Français.

1. Un lot de meubles de maisons assorti, divers, etc., d'après l'inventaire enregistré.

2. Le droit d'occupation des lieux No 1416 rue Short de la date de la vente au 30 septembre 1911.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Jos F. Walter, avocat pour le demandeur.
26 août—28 31—sept 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Premier District, connue comme

ELMER IRON WORKS,

Nos 1440 à 1146 rue Tchoupitoulas,

Entre les rues Clio et Erato.

Avec toutes machines, dépendances et accessoires, etc., consistant de l'usine des dite Works.

Morgan State Bank vs Charles Elmer

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 97.841 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 21 septembre 1911, à midi la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No 15, dans l'îlet borné par les rues Peters [autrefois Nouvelle Levée], Gaiennie ou Clio, Erato [autrefois Seizième] et Tchoupitoulas, suivant plan annexé à un acte passé pardevant W. Christy, ancien notaire en cette ville, le 21 avril 1821 et par le même numéro sur un plan de L. H. Pilie, dressé du 30 septembre 1890 déposé en l'étude de A. Hero, Jr., notaire, en cette ville, comme plan No 64, lequel dit lot mesurant 25 pieds, 6 pouces et 7 lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur 192 pieds et 3 lignes en profondeur, entre lignes parallèles.

2° Un autre certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le même district et tel que la propriété ci-dessus décrite, désigné sur le numéro 6 sur un plan déposé en l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire, en cette ville, comme plan No 25 de son livre de plans No 3, lequel dit lot mesurant 21 pieds, 3 pouces et 6 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, sur 90 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations sur ladite propriété étant connues comme No 1140 rue Tchoupitoulas. Ensemble avec un "roller", un gros "punch", un petit "punch", deux chars, deux bancs, forge, une enclume pour chemin de fer, une fèche, toutes poulies et fèches suspendues au plafond, et toutes autres machines, installations et outils pour en formant partie d'une fonderie située sur les lieux ci-dessus, et le tout formant partie des deux propriétés ci-dessus décrites.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur en moment de l'adjudication devra faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Hall Monroe & Lemann, avocats pour la demanderesse.
18 août—18 19 25—sept 1 8 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Cinquième District,

Portant les Nos Municipaux 929 et 931 Avenue Pacifie.

(Ilets rues Homer, Newton et Elmira.)

Crescent City Building and Homestead Association vs Geo. W. Cunningham.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No 97.611. — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, le 21 septembre 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'îlet No 160, borné par les rues Pacific, Homer, Newton et Elmira, désigné par le No 8, et mesurant trente-deux pieds trois pouces de face à l'Avenue Pacific sur cent vingt-trois pieds huit pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

C. C. Friedrichs, avocat pour la demanderesse.
25 août—25 26—sept 1 8 15 22 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Premier District,

Portant le No municipal 920 rue Melpomène entre les rues Annonciation et Constance.

Dixie Homestead Association vs W. W. Tuttle.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 97.328—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 28 septembre 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voies, servitudes et dépendances y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No vingt-sept dans l'îlet No 115, borné par les rues Melpomène, Annonciation, Constance et Terpsichore, et mesurant vingt-sept pieds de face à la rue Melpomène sur cent cinquante-neuf pieds dix pouces et deux lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Geo. Montgomery, avocat pour la demanderesse.
25 août—25 26—sept 1 8 15 22 27 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu, Stock et Installations etc. d'un établissement de Plombier.

The Ahrens & Ott Mfg Co. vs Guaranty Plumbing Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 94.906 — En vertu d'un jugement et ordre de vente signé le 28 juin 1911 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, MARDI, le 5 septembre 1911, à 10:30 heures A. M. la propriété ci-après décrite à savoir:

Sur les lieux No 820 rue Baronne—

Le contenu entier, stock, etc., de l'établissement de plombier dans ledit local, d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Hall Monroe et Lemann, avocats pour le propriétaire intervenant.
24 août—24 30—sept 5

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'installations d'une buvette, etc.

Marvin E Turner vs Patrick Morrisey.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 97.513—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés le MARDI, 12 septembre 1911, à 10:30 a m., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Dans le local No 765 rue Carondelet. 1 lot d'installations, "back bar counter," "foot rail," "Work box", caisse à cigares, caisse à liqueur, comptoir à cigares, vitriere et compteir, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Merrick, Lewis, Gansler et Schwarz, avocats pour le demandeur.
1er sept—1 6 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Meubles de Maison, Installations et etc., et 1 Piano Whitney

Eleanor B. W. Kearns et L. A. Kearns, son époux, pour l'aider et l'autoriser, vs W. B. West.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 97 982—En vertu d'un ordre de Cour en date du 31 août 1911 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, et par consentement des parties, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-dessous désignés, le MARDI, 5 septembre 1911 à 12:30 heures P. M., la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sur les lieux No 541 rue Carondelet—

Un lot de Meubles de Maison, Installations, divers et etc. d'après un inventaire enregistré.

Aussi, 1 Piano Whitney.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

A. L. Danziger, avocat pour les demandeurs.
1 sept—1 2 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Troisième District.

Formant le coin des rues Dauphine et Espagne, portant le No municipal 2444 de la rue Dauphine et le No 737 de la rue Espagne (carré rue Royale et de l'avenue St-Roch).

French Market Homestead Association vs William Connors et Henry L. Schmelzer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 97.822—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 septembre 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Espagne Royale et avenue St. Roch, désigné par le No 3 sur un plan annexé à un inventaire de la succession de F. M. Koch, fait par F. E. Larcade, notaire du 18 au 25 septembre 1856, et mesurant d'après ledit plan, trente et un pieds de face à la rue Dauphine sur quatre-vingt dix pieds de profondeur entre lignes parallèles et façade à la rue Espagne. Ledit lot formant le coin des rues Espagne et Dauphine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur en moment de l'adjudication devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Arthur J. Peters, avocat pour le demandeur.
19 août — 19 20 25—sept 1 8 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de magnifique propriété de résidence de valeur du Septième District,

Formant le coin des rues Nelson et Fern (dans l'îlet des rues Dixième et Bardetta).

Terrain mesurant 90'x120'.

Joseph Koehler vs J. Hamilton Jaffray.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 97.742 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 septembre 1911, à midi, les propriétés ci-après décrites à savoir:—

Trois certains lots de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages y appartenant, ou de quelque façon en dépendant situés dans le Septième District de cette ville, dans l'îlet désigné par le No municipal 347 compris dans les rues Nelson, Fern, Dixième et Canal Mobile et Bardetta, lesdits lots sont désignés par les Nos quinze, seize et dix-sept et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Nelson sur une profondeur de 120 pieds entre lignes égales et parallèles, le lot No quinze formant le coin des rues Nelson et Fern.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur de chaque propriété devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

James B. Renner Jr. avocat pour le demandeur.
18 août—18 19 25—sept 1 8 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Sixième District.

Portant les numéros municipaux 5357 et 5359 rue Camp, entre la rue Léontine et l'avenue Peters.

Jacob L. Weil vs Joseph V. McCarron.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 97.706—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 septembre 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 249, borné par les rues Camp, Chestnut, Léontine et l'avenue Peters, désigné comme lot No vingt-cinq sur un devis de Grandjean, voyer, daté du 15 mai 1893, annexé à un acte pardevant E. J. Upton, notaire en cette ville, le 20 juin 1893, et mesurant d'après cela trente pieds de face à la rue Camp sur cent dix-sept pieds, onze pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Joseph Lautenschlaeger, avocat pour le demandeur.
12 août—12 18 25—sept 1 8 14

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Louis B. Tank et Mme Maty Morris, épouse de Louis B. Tank.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 97.641 — Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est en peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Louis V. Tank, administrateur de cette succession, ne devrait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Edward M. Robert, avocat.
29 août—29—sept 2 7

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée du Deuxième District

Formant le coin des rues Orléans et Miro.

(Ilet des rues Ste Anne et Galvez.)

Emanuel L. Weil vs Edouard Vidaillet et Alfred Demun.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 97.596—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 septembre 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 282, borné par les rues Miro, Orléans, Ste Anne et Galvez, désigné par le numéro un sur un plan par S. P. Seymarche, architecte, le 17 octobre 51, et mesurant vingt-huit pieds dix pouces de face à la rue Orléans sur quatre-vingt deux pieds, huit pouces et quatre lignes de profondeur et façade à la rue Miro et formant l'encoignure des rues Orléans et Miro.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions — 1° Comptant, une somme suffisante pour payer la réclamation du demandeur soit $441.66 avec intérêt au taux de 8 0/0 par an, du 18 mai 1910 jusqu'à parfait paiement, 10 0/0 honoraires d'avocat sur le principal et l'intérêt desdits $441.66 $4.00 frais de copie de l'acte, les frais et dépens du procès et de la vente ainsi que les taxes (s'il en est dû) sur ladite propriété.

2° L'acquéreur (jusqu'à concurrence du montant de la soumission) assumant le paiement d'un billet de $441.66 (concurremment avec la réclamation du demandeur) daté du 18 mai 1910, payable deux ans après date, portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de sa date jusqu'à paiement parfait, garanti par hypothèque de vendeur sur ladite propriété.

3° Et le reste du prix de l'adjudication, s'il y en a comptant.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Joseph Lautenschlaeger, avocat pour le demandeur.
18 août—18 25—sept 1 8 15 21

ANNONCES JUDICIAIRES

COUR CIVILE DE DISTRICT, paroisse d'Orléans, Division C—No 95.117.

In re Interdiction de Mlle Louise Anna Wormann.

JUGEMENT.

Cette affaire ayant été présentée ce jour pour être jugée.

Présents: W. L. Hughes, avocat pour la demanderesse.

Henry L. Sarpy, avocat pour la défenderesse.

Quand après avoir entendu les plaidoiries, le rapport des experts médicaux nommés par cette cour et dument assermentés, ainsi bien que le témoignage de Mme Caroline Wormann et de Louis F. Knop donnés en cour ouverte ce jour il a été suffisamment établi que la défenderesse, Louise Anna Wormann, est incapable de prendre soin de sa personne et d'administrer ses affaires et ses biens, et pour les raisons oralement assignées.

Il est ordonné, adjugé et décrété que la défenderesse, Louise Anne Wormann, soit et elle par le présent déclarée et décrétée incapable de prendre soin de sa personne et de ses biens et d'exécuter validement aucun acte qui pourrait être exécuté par une personne saine d'esprit et par conséquent elle est par le présent interdite; les frais de ces procédures devant être payés de ces biens.

Jugement lu et rendu en cour ouverte le 20 décembre 1910.

Jugement lu et signé en cour ouverte le 3 janvier 1911.

Signé: E. K. SKINNER, Juge.

Pour copie conforme:
P. A. DUCOING, Député Greffier.
18 août—18 25—sept 1 8 16

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Theodore Peters.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 97.958—Division A—Attendu que Henry Peters a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration dans la succession de feu Theodore Peters, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier —Robt. H. Marr, avocat.
26 août—26 30—sept 4

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Troisième District,

Portant le No municipal 1510 rue N. Derbigny, entre les rues Columbus et Laharpe

George H. Conrad vs Antoine Green.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 97.906—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 octobre 1911, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 18, borné par les rues Derbigny, Columbus, Laharpe et Claiborne ladite portion étant la façade du lot désigné par le No 15 sur un plan dressé par Besaregard, daté du 10 avril 1839, et mesurant trente pieds sept pouces de face à la rue Derbigny sur soixante huit pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Oliver S. Livaudais, avocat pour le demandeur.
2 sept—2 8 15 22 29—oct 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

ETAT de la Louisiane — Paroisse d'Orléans — En vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Fred J. Grace, enrégistreur du Bureau des Terres d'Etat, daté du 5me jour de juin 1911 et conformément à l'acte No 224 des Actes de l'Assemblée Générale de 1910, j'offrirai de vendre et vendrai à l'enchère publique, à la porte principale de la Maison de Cour de la Paroisse d'Orléans, à la Nouvelle-Orléans, Louisiane, le SAMEDI, 9 septembre 1911, à 11 heures a. m. au dernier et plus haut enchérisseur, la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Sud Prieur, Sud Johnson, Cadiz et Upperline, désigné comme lot No 10 dans l'îlet No 735; ledit lot No 10 mesure trente [30] pieds neuf [9] pouces six [6] lignes de face à la rue South Johnson, quarante neuf [49] pieds un [1] pouce dans le fond sur une profondeur de cent trente-huit [138] pieds huit [8] pouces [8] lignes sur une ligne de côté et cent trente-sept pieds (137) pieds six (6) lignes sur une ligne de côté et formant le coin des rues Sud Johnson et Upper Line.

Conditions de la vente—Comptant —Pas moins de cent ($100.00) dollars.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Baton Rouge, Lne., 5 juin 1911.
Approuvé.
FRED J. GRACE,
Enregistreur du Bureau des Terres d'Etat.
8 août—8 15 22 29—sept 9

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

ETAT de la Louisiane—Paroisse d'Orléans—En vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred J. Grace, Enregistreur du Bureau des Terres d'Etat, daté du 8me jour d'août 1911, et conformément à la loi No 228 des actes de l'Assemblée Générale de 1910, j'offrirai en vente et vendrai à l'enchère publique à la porte principale de la Maison de Cour de la Paroisse d'Orléans, à la Nouvelle-Orléans, Louisiane, SAMEDI, le neuf septembre 1911, à 11 heures a. m., au dernier et plus haut enchérisseur, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine partie d'un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, rues Gravier, Johnson, Bertrand, Prieur et Perdido, désignée comme lot No —— partie du 24, dans l'îlet No 498, ladite partie du lot No 24, mesurant 30 pieds de face à la rue Gravier sur une profondeur de 120 pieds.

Conditions de la vente—Comptant pour pas moins de deux cent cinquante dollars.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Baton Rouge, Lne., 8 août 1911.
Approuvé.
FRED G. GRACE,
Enrégistreur du Bureau des Terres de l'Etat.
1 août—15 22 29— sept 7 16

UTILE -- INSTRUCTIVE -- JOLIE

LA

"PENDULE EMPIRE"

DE

S. SMITH & FILS

Donne l'HEURE EXACTE DE TOUTES LES PARTIES DU MONDE; Globe colorié; base travaillée avec goût.

Prix £3 3s. Plus grande, 15 pouces £6 6s

Ecrivez pour demander qu'on vous envoye catalogue de Montres, PENDULES, Bijouterie.

9, STRAND, LONDRES.

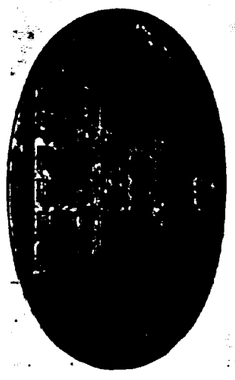

KING EDWARD HOTEL

(HOTEL DU ROI EDOUARD)

-A-

NEW YORK

145 à 155 W. 47th St.

A toucher de Broadway.

"Le véritable Cœur de New York."

350 Chambres. 250 Bains Privés. Absolument à l'épreuve du feu.

TOUS LES AGREMENTS MODERNES.

Chambres seules (Eau courante), $1.50.
Chambres seules et bain, $2.00, $2.50 et $3.00.
Salon, Chambres à coucher et Bain, $4.00 et plus.
Salon, Deux chambres à coucher et bain $5.00 et plus.
Pour chaque personne additionnelle dans la même chambre $1.00 extra

Ecrivez pour demander Livret.

PRIX SPECIAUX POUR L'ETE.

KING EDWARD HOTEL CO.,

JOHN HOOD, Prés. et Mgr.,
Anciennement du New Tift House, Buffalo et Royal Hotel, Hamilton, Ont.

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE.

POUR LES ETATS-UNIS, PORT COMPRIS:

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

POUR LE MEXIQUE, LE CANADA ET L'ETRANGER, PORT COMPRIS:

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois

EDITION HEBDOMADAIRE,

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

POUR LES ETATS-UNIS, PORT COMPRIS:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

POUR LE MEXIQUE, LE CANADA ET L'ETRANGER:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express.